

Temmar passe à la vitesse supérieure pour livrer à temps les logements

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4594 - Ven. 5 - Sam. 6 octobre 2018 - Prix : 10 DA

Taourirt Ighil-Ali/ Béjaïa
**Le siège
 de la mairie
 incendié**

Page 24

Gestion des affaires locales

Bedoui appelle les walis à une meilleure coordination avec les élus

Page 4

**Trump, plus
 que jamais
 entre ses alliés
 et ses électeurs**

Par Mohamed Habili

Dans quelques jours, si ce n'est dans quelques heures, le ciel syrien, grâce à l'installation du système S-300 fourni par la Russie, sera beaucoup mieux protégé contre les raids de l'aviation israélienne, qui rien que ces derniers mois se sont comptés par dizaines, peut-être même par centaines. Ces opérations ne cesseront pas pour autant, sans doute, mais le risque encouru, plus important que par le passé, fera en sorte qu'ils se raréfieront. Israël, pour qui il ne peut être question de laisser l'Iran et le Hezbollah s'implanter solidement en Syrie, c'est-à-dire somme toute à ses frontières, poursuivra ses attaques aériennes. Mais il le fera de l'extérieur de l'espace aérien syrien. A une distance de leurs cibles telle que ses avions seront hors d'atteinte de la DCA syrienne. Ce qui finalement ne le changera pas beaucoup, puisque c'est le plus souvent ainsi qu'il a opéré, du moins depuis l'intervention de la Russie en septembre 2015, et en accord avec elle. Ayant déjà perdu un avion dans ces attaques, la seule perspective d'en perdre un deuxième doit déjà le tarabouter. L'armée israélienne est de loin la plus importante de la région, mais comme elle est particulièrement économe du sang de ses soldats, pour différentes raisons, elle n'est pas portée à s'engager dans des confrontations où le rapport de force n'est pas dès le départ très largement en sa faveur. Israël ne sait pas encore s'il peut survivre à la défaite, qu'il n'a jamais connue.

Suite en page 3

Plus de 41 000 travailleurs dépourvus
 de moyens de protection en 2017

Les lois sur les risques professionnels foulées au pied



PH/D. R.



L'insécurité en milieu du travail, au vu des statistiques données avant-hier par Mourad Zemali, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, constitue aujourd'hui encore une sérieuse problématique tant pour son département que pour le Trésor public. Lire page 2

Lire page 2

Déficit des imprimeries publiques

**Kaouane : l'intervention du secteur vise
 à consacrer le droit du citoyen à l'information**

Page 3

Festival international de théâtre de Béjaïa

**Six pays prennent part
 à la neuvième édition**

Page 13

Plus de 41 000 travailleurs dépourvus de moyens de protection en 2017

Les lois sur les risques professionnels foulées au pied

■ *L'insécurité en milieu du travail, au vu des statistiques données avant-hier par Mourad Zemali, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, constitue aujourd'hui encore une sérieuse problématique tant pour son département que pour le Trésor public.*

Par Lynda Naili

A ce titre, évoquant des données des services de l'Inspection du travail qui ont transmis aux juridictions compétentes 5 379 PV d'infraction en la matière, Zemali, qui répondait à une question d'un membre du Conseil de la nation, lors d'une séance plénière, sur les mesures de la prévention contre les risques professionnels, dira qu'*«en 2017, près de 41 745 travailleurs n'ont pas eu accès aux moyens de protection individuels et collectifs contre les risques professionnels»*.

Et d'ajouter que *«plus de 1 758 accidents du travail et 95 maladies professionnelles, entraînant l'établissement de 3 892 procès-verbaux, dont 367 de constat et 100 d'infraction»*, ont été recensés durant la même année lors des visites d'inspection effectuées par les mêmes services de l'Inspection du travail, auprès de plus de 2 501 entreprises exposées à ces risques et employant 173 853 travailleurs, dont 2 087 entre-

prises relevant du secteur privé et 282 au secteur public, ainsi que 132 entreprises privées étrangères.

En outre, les services de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas), pour leur part, ont effectué, durant la période s'étalant de janvier 2016 à septembre 2018, 7 225 visites de contrôle des conditions de travail dans des entreprises, à l'issue desquelles 69 000 recommandations ont été transmises aux employeurs concernant *«les manquements enregistrés»* dans l'application du régime en vigueur et plus de 15 000 autres inhérentes à *«l'obligation de formation, d'enseignement et de sensibilisation»* en matière de

prévention contre les risques professionnels, relèvera le ministre durant son audition au Sénat. C'est dire l'ampleur de ce phénomène constaté notamment dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique qui en dépit de la réglementation relative à l'hygiène, la sécurité et la médecine du travail exigeant clairement de l'employeur de créer des conditions de travail adéquates, et un environnement sécurisé des risques professionnels, continue de monter crescendo foulant au pied toutes les politiques préconisées en la matière.

L. N.



Ph.D.R.

Contre les risques professionnels

Eriger en réglementation technique la norme algérienne 45001

Contacté à ce sujet, Mohamed Kheddad, expert national en Responsabilité Sociétale des organisations N'A ISO26000, directeur à l'Institut algérien de normalisation (IANOR), plaçant pour une culture normative au sein des organisations, propose d'ériger la norme NA ISO 45001 en réglementation technique pour prévenir et lutter contre l'insécurité au travail.

Le Jour d'Algérie :

Comment réagissez-vous face au constat alarmant fait sur la question de la sécurité au travail ?

M. Kheddad : Le constat étant fait, il s'agit de proposer des solutions concrètes. Pour cela, il est impératif, aujourd'hui plus que jamais, de répandre la culture normative dans un pays où il n'y a que la médiocrité qui est normale. Pour cela, l'IANOR donne, à travers la norme NA ISO 45001, un moyen de prévention et de lutte pour éradiquer ce phénomène. L'objectif est d'alléger cette contrainte pour les organisations, tout en gardant un cadre de référence pour l'amélioration de la sécurité des travailleurs, la réduction des risques sur le lieu de travail et la création de conditions de travail meilleures et plus sûres. Toutes les organisations sont concernées, qu'elles soient publiques ou privées ou les organismes à but non lucratif. Dès que des personnes travaillent pour un établissement et peuvent être exposées à des risques du fait de leur activité, déployer des dispositifs pour prévenir, anticiper et gérer les risques est un atout bénéfique.

C'est pourquoi, les pouvoirs publics, le ministère du Travail



Ph.D.R.

entre autres, devraient, dans le cadre de l'implantation du système de management QHSE (Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement), imposer la norme NA ISO 45001. En effet, outre les normes déjà existantes, cette nouvelle norme devrait être érigée en règlement technique algérien opposable à l'ensemble des organisations en vue de la protection des vies humaines, de la réduction des dépenses de la Cnas, de la caisse du Trésor public et donc du contribuable. A ce jour, la nouvelle norme NA ISO 45001 à caractère volontaire permet d'aligner la politique de santé-sécurité au travail à la stratégie globale de l'entreprise. Elle propose ainsi aux organisations (publiques et privées) une approche managériale globale et intégrée des questions relatives à la santé et à la sécurité au travail.

Concrètement, comment procéder pour l'implémentation de la norme 450001 ?

L'IANOR a relevé les points majeurs de ladite norme.

D'abord une approche processus qui favorisera l'intégration des systèmes pour les entreprises déjà certifiées ISO 9001 et encouragera les organismes qui ne le sont pas à évoluer dans ce sens. Ensuite, il s'agira d'effectuer une analyse du contexte. Ainsi, à l'instar des référentiels ISO 9001 et ISO 14001, l'organisme est invité à prendre du recul et identifier les enjeux, les risques et opportunités qu'il est nécessaire de prendre en compte pour mettre en place son système de management de la santé et sécurité au travail. Cette démarche doit se faire tout en se différenciant de l'analyse des risques *«opérationnels»* déjà prise en compte dans le document unique (Ndrl : le SMI, Système de management intégré). Pour ce faire, et pour une meilleure efficacité de cette norme, l'engagement et la notion de redevabilité notamment de la direction sont très présentes, ainsi que le respect du droit d'alerte est explicite.

Mais, qu'en est-il des travailleurs ?

La participation des travailleurs est l'une des lignes directrices de la NA Iso 45001. Et pour cause, l'implication des salariés aux décisions affectant la santé et la sécurité au travail est nettement renforcée par rapport à la précédente en l'occurrence l'OHSAS 18001. En effet, la nouvelle norme ISO 45001 exige qu'un processus de pilotage du changement soit structuré et invite les organismes à prendre en compte les opportunités liées aux évolutions (d'activités, réglementaires, organisationnelles, technologiques...). Ce qui induit même une meilleure maîtrise des processus externalisés. En ce sens où la responsabilité en tant que donneur d'ordre est ainsi renforcée notamment par la maîtrise exigée des activités sous-traitées ou l'acquisition de biens ou services par exemple.

Et en termes d'impacts économiques sur l'entreprise ?

Le management des risques sur la santé et la sécurité au travail ont des effets économiques directs pour les entreprises et les établissements. Il vise à réduire le coût des incidents, des primes d'assurance ainsi que les coûts induits par l'absentéisme et la rotation du personnel. La labellisation d'une norme permet également de renforcer l'image d'une entreprise et d'améliorer sa réputation, en l'occurrence comme un lieu de travail sûr. L'adoption d'un référentiel international peut également être un critère positif, notamment pour des clients internationaux attachés aux principes de responsabilités sociétales.

Propos recueillis par Lynda Naili

Université de Tizi Ouzou Sciences et technologie, filière la plus prisée chez les nouveaux étudiants

LA FILIÈRE des sciences et technologie est la première filière pour laquelle le plus de nouveaux bacheliers se sont inscrits pour l'année universitaire 2018/2019 à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou avec un total 1 320 des 9 224 nouveaux étudiants suivie des études économiques, de gestion et commerciales (1 273), des sciences de la nature et de la vie (1 116). Selon les statistiques fournies par le rectorat de l'UMMTO, les filières pauvres restent les sciences de la matière avec 30 étudiants inscrits, les sciences politiques (36), médecine dentaire (117), la géologie (115). Pour les sciences médicales, quelque 398 ont été inscrits et la langue et la culture amazighes (404). A noter que 18 filières ont été ouvertes à l'UMMTO pour accueillir les nouveaux étudiants.

Hamid M.

AADL 1 et 2

Temmar passe à la vitesse supérieure pour livrer à temps les logements

■ En marge du lancement de la 3^e opération consacrée au choix des sites au profit de plus de 73 000 souscripteurs au programme AADL 2, Abdelwahid Temmar, a indiqué que parmi les principales priorités du secteur de l'Habitat, l'accélération du rythme de réalisation et de livraison des logements de type location-vente AADL.

Par Thinhinene Khouchi

Le ministre a fait savoir que «l'opération de suivi des projets s'effectue minutieusement, notamment après avoir traité les questions liées au financement et au foncier». «Dans le cadre des orientations du président de la République, l'accélération de la réalisation et de la livraison des logements demeure une priorité pour le gouvernement», a-t-il souligné ajoutant que «les choses s'éclaircissent autour du financement des programmes AADL, ce qui implique l'intensification du travail en vue d'accélérer le rythme de réalisation». Ces mesures, a-t-il soutenu, rassureront davantage les citoyens qui ont déjà payé les premières tranches du coût du logement. Selon Temmar, le secteur a lancé l'opération du choix des assiettes ainsi que les études relatives au programme de 2019, qui compte 90 000 logements, en attendant l'adoption du projet de loi de finances 2019 par les deux chambres du Parlement avant le lancement des travaux début 2019. Tous les projets inscrits au titre de l'année 2018, estimés à 120 logements AADL, seront achevés avant la fin de cette année, a annoncé le ministre de l'Habitat. Pour rappel, le projet de loi de finances 2019, adopté par le dernier Conseil des ministres, propose une bonification à 100% des crédits bancaires destinés à la construction de 90 000 nouveaux logements de type AADL. L'année 2018 a connu l'inscription de 120 000 unités au titre de l'AADL, 80 000 logements de type habitat rural et 70 000 unités de LPA. La formule location-vente de l'AADL représente un taux de 17% seulement



de l'ensemble des programmes de logement du gouvernement, tandis que la formule de l'habitat rural représente 37%, 10 000 unités de logement rural destinées au Sud et 10 000 autres destinées aux Hauts Plateaux, a dit Temmar, outre près de 50 000 unités de logements de type LPA. S'agissant des aménagements extérieurs des nouveaux quartiers dont plusieurs unités de logements finies n'ont pas été livrées, le ministre a rappelé qu'une enveloppe financière considérable avait été consacrée à l'achèvement des travaux pour plus de 200 000 unités de logements, une opération qui sera lancée début janvier 2019 afin d'accélérer les délais de livraison.

Lancement de l'opération de choix des sites à travers 31 wilayas «AADL 2»

L'opération de choix de sites au titre du programme AADL 2, a été lancée jeudi dernier à Alger, au profit de 73 317 souscripteurs à travers 31 wilayas. L'opération concerne les wilayas d'Alger,

Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Biskra, Blida, Bouira, Tlemcen, Tiaret, Tizi Ouzou, Jijel et Sétif. Elle concernera également les wilayas de Saïda, Sidi Bel-Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'sila, Oran, El Bayadh, Boumerdès, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipasa, Ain Defla et Relizane, ajoute-t-on de même source. 8 000 souscripteurs sont concernés par cette opération à Alger, 5 000 à Annaba, 7 000 à Oran et 3 000 à Constantine. Les souscripteurs ayant procédé au choix des sites seront programmés la semaine prochaine pour le retrait des ordres de versement et le paiement de la deuxième tranche. Temmar a révélé que les décisions de préaffectation seront remises aux souscripteurs ayant choisi le site de leur logement dont les travaux ont atteint plus de 70%, avant la fin de 2018, ajoutant que l'Agence œuvre à développer ses supports de communication à distance avec les souscripteurs. Les préparatifs sont en cours actuellement pour le lancement d'une nouvelle application dont l'accès se fait

par un mot de passe, permettant au souscripteur de suivre son dossier et le taux d'avancement des travaux dans son site, en sus de lui permettre d'accomplir les procédures à distance. Le ministre a ajouté que l'Agence rassemblera des informations exactes sur le taux d'avancement des travaux au niveau des chantiers, qui seront fichées et accompagnées de photos, à travers l'introduction de nouvelles techniques informatiques. Dans le même contexte, le ministre a fait savoir que son département avait procédé à l'élargissement de l'enquête sur le fichier national du logement au ministère et aux directions de la conservation foncière, ainsi qu'au fichier de l'état civil au niveau du ministère de l'Intérieur afin de constituer une idée globale sur les souscripteurs.

AADL 1 et 2 : plus de 50 000 recours introduits par les souscripteurs

S'agissant des dossiers de recours, Temmar a affirmé que ce dossier sera clôturé avant la fin de l'année en cours après traitement des dossiers. Dans le cadre de l'AADL 1, sur 14 065 recours, 9 311 recours ont été acceptés et 3 151 autres rejetés, tandis que 1 063 recours ont été acceptés sous réserve. Concernant l'AADL 2, sur 39 974 recours, 6 691 recours ont été acceptés, tandis que 13 333 ont été rejetés et 2 298 recours ont été acceptés sous réserve. Les services du secteur examinent actuellement plus de 17 000 recours qui sont en cours d'examen dans le cadre du programme AADL 2.

T. K.

Déficit des imprimeries publiques

Kaouane : l'intervention du secteur vise à consacrer le droit du citoyen à l'information

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a affirmé jeudi à Alger, que le lourd déficit financier, dont souffrent les imprimeries publiques, notamment dans le Sud, a amené son secteur à intervenir pour l'impression des titres publics, et ce, «pour faire prévaloir le droit du citoyen, dans cette région, à l'information». Répondant à la question du membre du Conseil de la nation, Abdelkader Salem, sur «la non-exploitation optimale» de l'imprimerie de Bèchar, alors que sa création «a été une décision courageuse de la part des pouvoirs publics», M. Kaouane a indiqué

que la conjoncture économique de l'époque «était propice et marquée par la prospérité du marché des journaux», cependant, a-t-il expliqué, la situation a changé aujourd'hui, avec un marché «morose, ne générant aucun profit dans cette région». Face à ce constat, le ministère de la Communication «a dû intervenir pour maintenir l'impression des titres publics dans les imprimeries du Sud, en dépit de l'incompatibilité de cette décision avec la logique économique», a rappelé le ministre, relevant, à ce propos, que cet investissement a été consenti sur la base de deux facteurs, à savoir l'étude de faisabilité

économique et la garantie du service public au citoyen. «Nous avons choisi de faire prévaloir l'intérêt du citoyen», a ajouté M. Kaouane, soulignant que «toutes les imprimeries publiques sont confrontées à la même situation, notamment les deux imprimeries du Sud (Ouargla et Bèchar), qui enregistrent actuellement d'importantes pertes», dues en grande partie, a-t-il dit, au recul du tirage des journaux et l'arrêt de plusieurs des titres privés, outre les conséquences de la crise économique. Ces imprimeries publiques sont aujourd'hui non seulement pas en mesure de réaliser des profits mais incapables de couvrir leurs

frais, a fait savoir le ministre, précisant que l'activité commerciale parallèle, c'est-à-dire l'impression des livres et autres publications est «devenue le levier principal permettant leur survie». Pour rappel, l'imprimerie de Bèchar a été mise en service en 2013, et ce, dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, notamment dans son volet relatif à la consécration du droit du citoyen à l'information, donnant ainsi lieu à la création d'unités d'imprimerie dans le Sud pour le tirage de la presse nationale sur place, afin de permettre sa distribution rapide au citoyen.

Ali T./APS

LA QUESTION DU JOUR

Trump, plus que jamais entre ses alliés et ses électeurs

Suite de la page une

Ses raids aériens se sont multipliés parce qu'ils étaient sans conséquence pour lui. Si son aviation s'était astreinte à n'accomplir que ceux d'entre eux qui pour sa sécurité étaient nécessaires, elle ne serait pas aujourd'hui obligée de les réduire contrainte et forcée. Et d'abord il n'aurait jamais pensé dans ce cas à se jouer de la Russie, en faisant abattre un de ses avions par un tir ami, alors qu'elle-même le laissait bombarder ce même pays qu'elle avait pourtant fait le choix de défendre. Si d'une part le conflit syrien semble tirer à sa fin, sur la foi notamment du nombre de villes qui sont repassées sous le contrôle de Damas, on ne peut toujours pas exclure qu'il se transforme en une autre guerre, nécessairement plus vaste que lui. Les Etats-Unis, Israël et des monarchies du Golfe font d'ailleurs tout ce qu'ils peuvent pour dans un premier temps isoler l'Iran, le détruire dans un second. On y serait déjà si cela n'avait dépendu que des puissances régionales ennemies déclarées de ce dernier. Dans cette affaire, ce sont les Etats-Unis qui font traîner les choses. Ce qui ne date pas de Donald Trump mais de son prédécesseur, Barack Obama. Israël, l'Arabie saoudite, les Emirats, ne sont-ils pas déjà en guerre avec l'Iran, le premier en Syrie, les deux autres au Yémen ? Pris entre deux impératifs, d'une part tenir sa promesse de ne pas se laisser entraîner dans la guerre, et de l'autre le devoir de soutenir ses alliés, Trump a réussi jusque-là à satisfaire aux deux. En vertu du premier, il doit tout entreprendre pour préserver la paix, et d'abord au Moyen-Orient ; et en vertu du second, punir tous ceux qui mettent en danger le leadership américain. Plus il avance dans son premier mandat, destiné en premier lieu à lui en assurer un second, plus il est tenu de faire son choix entre l'un et l'autre. En dépit de son retrait de l'accord sur le programme nucléaire iranien, qui d'une certaine façon semble décider du reste, on ne sait toujours pas ce qu'il choisira au bout du compte : la guerre ou la paix. La première est ardemment voulue par les alliés régionaux de son pays, et la seconde par ses électeurs. Il n'en reste pas moins qu'il est aujourd'hui plus proche de la guerre que de la paix. Plus proche de Netanyahu que de son électeur de base, autrement dit.

M. H.

Gestion des affaires locales

Bedoui appelle les walis à une meilleure coordination avec les élus

■ Le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, a procédé jeudi à l'installation des nouveaux walis et walis délégués, une semaine après leur nomination par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Par Meriem Benchaouia

L'occasion pour le ministre de prononcer une allocution dans laquelle il appelle les walis à coordonner leurs actions avec les élus nationaux et locaux du peuple pour davantage d'efficacité et de précision, «loin des surenchères et des protocoles», arguant que «l'élu est votre appui dans l'accomplissement de vos missions et non un adversaire et vous êtes tenus de concourir ensemble à servir l'intérêt général». «Un tel engagement est à même de mettre les walis à l'abri des dérapages», a-t-il précisé. Il a insisté, dans ce sens, sur l'impératif de «s'ouvrir aux élus et de traiter avec eux avec volonté, d'autant que l'intérêt du citoyen demeure au centre de la relation walis-élus», soulignant que «les problèmes et difficultés souvent enregistrés dans la gestion locale exigent la conjugaison des efforts des walis avec leur entourage». Les citoyens des différentes wilayas «ont grandement besoin de nouvelles opportunités de travail, de nouveaux produits et de



structures modernes», a poursuivi le ministre, assurant que «l'Etat ne renoncera pas à son rôle d'acteur dans le processus de développement, n'envisage pas de limiter ses interventions et renforcera ses efforts de développement en termes de qualité et de quantité». «L'Etat est déterminé à poursuivre ses efforts et ses actions de solidarité envers les citoyens, en œuvrant à améliorer leur cadre de vie et à les rapprocher du service public», a-t-il ajouté. M. Bedoui a mis l'accent sur «la poursuite des efforts pour la réalisation de nouveaux acquis

sociaux aux différentes franges de la société, notamment les plus démunies», citant à cet effet «le volume croissant des transferts sociaux que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, veille à assurer à travers le budget de l'Etat». Ce qui prouve que «la politique de l'Etat s'inspire des valeurs et principes de la révolution de Novembre 1954 qui constituent les fondements mêmes de l'Etat démocratique et social». Après avoir précisé que «l'ère de la dépendance totale au budget de l'Etat est terminée», le ministre a appelé les walis «à l'ini-

tiative, à travers la création d'activités économiques effectives en adéquation avec les potentialités et spécificités de chaque wilaya». Il a expliqué, en outre, que «la réussite des missions des walis dépend, en premier lieu, de leur capacité à détecter les points forts et faibles des économies locales et à identifier les priorités du développement à même de permettre une mobilisation efficace de leurs ressources». Il a appelé également au développement des services publics locaux et des infrastructures de base avec la modernisation des services et l'adoption de modes de gestion, nouveaux et modernes, par le travail de terrain et la garantie d'une écoute aux citoyens à travers tous les canaux disponibles, indiquant que «la conjugaison des efforts permettra de pallier les insuffisances enregistrées et de répondre rapidement et efficacement aux aspirations du citoyen». Vu les changements climatiques et leurs effets sur la sécurité du citoyen, le ministre a mis l'accent sur «l'importance d'inscrire la stratégie nationale de prévention et de gestion des risques majeurs parmi les priorités des walis», en coordination avec la Délégation nationale aux risques majeurs, appelant à «garantir l'hygiène, la santé et la sérénité». Il a souligné, dans le même contexte, la nécessité de redynamiser «les cadres réglementaires et juridiques et les structures, notamment en ce qui a trait aux services d'inspection en matière d'hygiène et d'environnement et de commissions spécialisées dans la lutte contre les maladies transmissibles». Reconnaisant qu'il subsiste toujours «des insuffisances au niveau des écoles primaires», le

ministre a appelé les walis à la nécessité de «placer ce dossier en tête de leurs priorités», en assurant leur entretien et en améliorant leurs prestations. Le ministre a appelé les walis à tenir compte des «critiques constructives et à œuvrer au renforcement des moyens de communication avec les parties de bonne volonté». «Concernant les parties qui guettent le pays et ne ménagent aucun effort pour porter atteinte à sa réputation au double plan interne et externe, et n'hésitent pas à s'allier avec ses ennemis pour semer la discorde, vous êtes tenus de leur tenir tête avec professionnalisme et conscience, à travers une présence continue sur le terrain», a-t-il averti. «La meilleure réponse à donner sera de demeurer au service du citoyen et de le soutenir en toutes circonstances», a-t-il ajouté. Le peuple algérien «est attaché à sa sécurité, à sa stabilité et à sa souveraineté d'où le franc succès de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale», a-t-il indiqué, soulignant que «les acquis de la réconciliation nationale sont incontestables et les walis sont tenus de les valoriser à chaque occasion, la sécurité et la stabilité étant la base du progrès du développement». Il a insisté, en outre, sur l'impératif de coordonner les actions avec les services de sécurité spécialisés dans le cadre d'une commission de sécurité de wilaya pour mettre en échec les tentatives d'atteinte à la sécurité et à l'ordre public. Par ailleurs, le ministre a appelé les walis «à veiller au strict respect de la loi et à lutter contre toutes les formes de corruption, de népotisme et les pratiques bureaucratiques». M. B.

Rencontre

Air Algérie veut améliorer la coopération avec les agences de voyages

La nécessité de promouvoir les destinations touristiques et d'améliorer la coopération entre la compagnie aérienne Air Algérie et les agences de voyages a été soulignée jeudi soir, lors d'une rencontre réunissant le P-DG d'Air Algérie, Allache Bakhouché, et des représentants d'agences de voyages des wilayas de l'Est relevant de la région d'Annaba. Au cours de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'Air Algérie visant à promouvoir la coopération avec ses partenaires commerciaux, M. Bakhouché a affirmé que les agences de voyages, en particulier, sont appelées à améliorer leurs prestations, notamment concernant l'organisation et la vente de voyages et de séjours pour atteindre, estime-t-il, le niveau d'efficacité commerciale nécessaire à un partenariat per-

manent et régulier entre les transporteurs aériens et les agences de voyages. Le même responsable a mis l'accent, dans ce contexte, sur «l'importance de la coopération et de la coordination entre les agences de voyages pour améliorer leurs prestations afin de se mettre au diapason du marché du tourisme et des voyages, en perpétuel renouvellement et innovation, pour accroître leur efficacité commerciale». Au cours du débat, auquel 30 représentants d'agences de tourisme et de voyages des wilayas d'Annaba, El Tarf, Guelma, Skikda et Souk Ahras ont participé, le manque de communication entre les services d'Air Algérie et les agences de voyages de la région d'Annaba, ainsi que le faible quota de places qui leur sont attribuées, notamment pour les vols en direction des Lieux saints

de l'Islam, notamment pour faire la Omra, ont été soulevés. Le P-DG d'Air Algérie a rencontré, par ailleurs, lors de son séjour à Annaba, des représentants de la Confédération algérienne du patronat et a abordé avec eux les moyens de relancer le transport aérien de marchandises et de développer des plateformes dédiées spécialement au fret aérien. En plus de faire connaître les activités des exportateurs activant dans la région d'Annaba, à savoir l'exportation des produits pharmaceutiques, les produits de la pêche et d'élevage, les produits de l'industrie agroalimentaire et agricoles, la rencontre a permis d'évoquer les futurs investissements économiques dans la région et la possibilité de consacrer des lignes au fret aérien pour répondre aux besoins des exportateurs.

Safy T.

Renforcer la disponibilité de liquidités pour l'économie nationale

«Les banques doivent être plus attractives», affirme Raouia

■ Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a affirmé, jeudi à Sétif, que les banques sont tenues d'être «plus attractives pour renforcer la disponibilité de liquidités pour l'économie nationale».

Par Faiza O.

Présidant l'inauguration du siège de l'agence 704 de la Banque nationale d'Algérie (BNA) ayant subi une opération de restauration complète, le ministre a souligné, en marge de sa visite de travail dans cette wilaya, que «les banques doivent être plus attractives et multiplier les efforts pour réaliser l'objectif d'attirer des fonds». Dans ce contexte, le ministre a indiqué que les banques publiques sont disposées à offrir des services de la finance islamique et autres alternatives, assurant que les services que «nous avons lancés au début de l'année seront élargis au cours de l'année prochaine pour faire tout ce qui est possible



afin d'attirer les fonds échangés sur le marché informel». Il a également souligné que le travail était en cours pour «moderniser

davantage le système financier et bancaire et offrir au grand public des produits modernes, à l'instar des cartes magnétiques». Le

ministre des Finances a révélé, en outre, que le dossier de la fiscalité locale se trouve au cœur du programme du gouverne-

PH. > D. R.

ment et un groupe de travail commun des deux ministères, des Finances et de l'Intérieur, planche sur ce sujet pour permettre aux collectivités locales de répondre aux attentes des citoyens. Abderrahmane Raouia a salué, par ailleurs, la qualité des travaux de restauration du siège de l'agence BNA qui ont mobilisé 95,467 millions DA. Il a aussi inauguré un centre de proximité des impôts dans la commune d'Ain Kebira, un autre à l'entrée Est de la ville de Sétif et inspecté les projets de réalisation d'un centre régional des archives et du siège du Trésor public au chef-lieu de wilaya.

F. O./APS

Pétrole

Le Brent à plus de 84 dollars à Londres

Les prix du pétrole rebondissaient hier en cours d'échanges européens, en très nette hausse sur la semaine malgré le repli de jeudi dans un marché toujours inquiet de voir disparaître les exportations iraniennes, touchées en novembre par les sanctions américaines. Vers midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 84,88 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 30 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de novembre prenait 48 cents à 74,81 dollars. Après avoir atteint des sommets depuis

quatre ans en cours de séance mercredi, à 86,74 dollars pour le Brent et à 76,90 dollars pour le WTI, les prix s'étaient repliés jeudi. «Les pertes de la veille n'enlèvent rien à la tendance à la hausse, alors que le marché attend toujours l'impact de la mise en place des sanctions contre l'Iran», a estimé un analyste. A partir de début novembre, les Etats-Unis sanctionneront toute entreprise qui importera du pétrole iranien, ce qui a déjà conduit une grande partie des acheteurs à se détourner de l'or noir venu du troisième plus grand producteur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). «Les exportations iraniennes ont chuté en septembre plus que nous ne l'attendions», ont reconnu les

analystes, qui notent toutefois que «cette baisse a été compensée par les autres membres de l'Opep et la Russie». Les ministres de l'Energie de la Russie et de l'Arabie saoudite, deux des trois plus grands producteurs mondiaux, ont affirmé mercredi produire à des niveaux records. Mais les analystes se demandent si ces géants de l'or noir ont encore des capacités non utilisées pour compenser de nouvelles baisses venues d'Iran ou d'ailleurs. Du côté du troisième géant mondial du pétrole, les Etats-Unis, «l'offre ne se débloquera qu'à partir de l'été 2019, quand de nouveaux pipelines connecteront les régions productrices aux raffineries et aux ports exportateurs», ont-ils ajouté. **S. Y.**

Avec le soutien de pays du Golfe

Bahreïn annonce un plan de réformes économiques

Bahreïn a annoncé jeudi un plan de réformes avec le soutien financier à hauteur de 10 milliards de dollars (8,6 mds EUR) de trois autres pays arabes du Golfe. Manama avait annoncé en juin dernier qu'il allait bénéficier de la part de l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis et du Koweït, d'un nouveau plan d'aide destiné à consolider ses finances. Bahreïn bénéficiait déjà d'un programme d'aide de

10 milliards de dollars annoncé par ses riches voisins en 2016. Un accord sur le «cadre de la coopération financière» a été signé jeudi à l'occasion de la visite des ministres des Finances de ces trois pays, a rapporté l'agence de presse officielle de Bahreïn BNA. Ce programme devrait permettre d'«atteindre l'équilibre entre dépenses et recettes d'ici à 2022», souligne un communiqué officiel. Il devrait

permettre des économies budgétaires annuelles de l'ordre de 800 millions de dinars bahreïnais (BHD), soit 1,84 milliard d'euros. Le plan comprend «une série de mesures destinées à réduire les dépenses, augmenter les recettes, poursuivre le développement et attirer les investissements», selon le texte. «Les 10 milliards de dollars seront fournis sous forme de financements et de crédits avantageux pour aider

(...) à stabiliser les finances publiques et promouvoir le développement économique», précise-t-il. Bahreïn «a besoin de 20 milliards de dollars (17 mds EUR) pour atteindre l'équilibre budgétaire, une moitié provenant des trois pays (Arabie saoudite, Emirats arabes unis et Koweït, NDLR) et l'autre sera fournie par le gouvernement», indique le communiqué.

H. A./Agences

Du 8 au 11 octobre 2018

Le Pavillon France à la troisième édition du SIPSA SIMA

Avec 500 exposants et plus de 45 pays représentés en 2017, le SIPSA-SIMA est le salon de référence pour la filière de l'élevage et des agroéquipements au Maghreb. Cette année, Business France affiche de nouveau sa présence avec un Pavillon France qui rassemblera 22 participants sur une surface de 216 m².

Pour cette 3^e édition, l'offre française est dominée par les entreprises du secteur de l'élevage (bétail, génétique, alimen-

tation animale, équipements pour abattoirs, bâtiments d'élevage, traitement et transformation des œufs en coquille). Le secteur du machinisme agricole est également représenté par des constructeurs spécialisés dans le travail du sol, la récolte et les pièces pour machines agricoles. À cette offre riche et variée, s'ajoutent également des sociétés de services ainsi qu'un groupement de pépiniéristes fruitiers. Cette année sera placée sous le signe de l'innovation

pour le Pavillon France, avec notamment de nouvelles entreprises spécialisées dans les solutions respectueuses de l'environnement pour l'élevage, l'automatisation de couvoirs, les équipements de récolte pour le maraîchage, les essieux et pneumatiques, le conseil et la conception d'usines intégrées, le traitement des effluents agroindustriels ainsi que dans les logiciels. Par ailleurs, B r e t a g n e C o m m e r c e International, AXEMA (Union des

Industriels de l'Agroéquipement) et INTERBEV (Interprofession Bétail et Viandes), partenaires historiques du Pavillon France, seront à nouveau présents, accompagnés de quelques-unes de leurs sociétés-membres. Forte de 8 sociétés participantes, La Région Bretagne a également renforcé sa participation pour cette nouvelle édition. Bienvenue au Pavillon France, situé dans le hall Central (zone C).

Communiqué

Selon l'Iran l'augmentation des prix du pétrole compense l'impact des sanctions américaines

LA RÉCENTE augmentation des cours du pétrole a compensé l'impact des sanctions américaines contre l'Iran, a déclaré jeudi un haut responsable iranien. Les recettes pétrolières de l'Iran ont augmenté de 16% au cours des six derniers mois, a déclaré le chef de l'Organisation de la planification et du budget de l'Iran, Mohammad Baqer Nobakht, cité par Press TV. Le président des Etats-Unis Donald Trump «pensait qu'il pouvait atrophier les recettes pétrolières de notre pays en imposant des sanctions contre le secteur pétrolier de l'Iran et en réduisant ses exportations, mais l'augmentation des prix du pétrole a empêché ceci de se produire», a dit M.

Nobakht. Par ailleurs, le budget de l'Iran pour l'exercice budgétaire en cours reposait sur un prix du pétrole à 55 dollars américains le baril, mais le prix moyen du pétrole est passé à ce jour à 70 dollars le baril, a-t-il dit. Le gouvernement espérait vendre 2,4 millions de barils par jour pendant l'année calendaire iranienne en cours qui a commencé mi-mars, mais en réalité il a exporté 2,5 millions de barils, a-t-il ajouté. M. Trump a promis de réduire quasiment à néant les exportations de pétrole de l'Iran, ce qui a porté les cours du pétrole à leur plus haut niveau depuis 2014. L'Iran a officiellement annoncé que parmi ses clients du marché du pétrole, seule la Corée du Sud a cessé d'acquiescer du brut auprès de l'Iran.

R. E.

Oran/ Dessalement d'eau de mer

Lancement prochain des travaux d'une nouvelle unité à Beni-Saf

■ Les travaux de réalisation d'une nouvelle unité de dessalement d'eau de mer d'une capacité de 20 000 mètres cubes/jour, seront lancés prochainement à Beni Saf (Ain Témouchent), a annoncé jeudi à Oran le directeur général de «Beni Saf Water Company» (BWC).

Par Amel H.

« Il s'agit d'une unité supplémentaire à la station de dessalement d'eau de mer de Beni-Saf devant couvrir les pertes subies lors des périodes de maintenance », a indiqué Mohamed Chafik, en marge d'une rencontre de formation dédiée aux étudiants ingénieurs de l'Ecole nationale polytechnique Maurice-Audin d'Oran. Le même responsable a souligné que «cette unité dite de secours, telle que décidée par les actionnaires de la BWC, est appelée à garantir la production de 20 000 mètres cubes par jour, pour pallier les pertes de la production lors des arrêts techniques de la station existante, estimées à 1 million de mètres cubes par an, soit 10 % de la production annuelle ». La capacité de production de la station de dessalement d'eau de mer de Beni Saf (BWC), certifiée «Iso 9001/2001»,

est estimée à 200 000 m³/j, a-t-il précisé. Selon la même source, BWC est en train de préparer activement un autre certificat dénommé Sécurité et santé au travail (SST), une norme Iso qui garantit la sécurité des employés, en plus de réaliser un espace verdâtre au niveau de la plage «Chatt El Hillal» pour un coût de 25 millions DA. «Nous sommes également en train de développer un projet pour produire de l'énergie, en interne, par le système photovoltaïque, pour améliorer le rendement énergétique de la consommation et démontrer que l'entreprise BWC n'est pas énérgivore », a encore fait savoir Mohamed Chafik. En outre, l'actionnaire majoritaire «Group Cobra» qui détient 51% des actions de BWC entend créer une société mixte avec un opérateur algérien public ou privé pour réaliser des stations de dessalement d'eau de mer en Afrique, notamment à Cap Town en Afrique du Sud, a ajouté le



même responsable, soulignant que la formation d'ingénieurs option dessalement d'eau de mer à l'ENPO est un exemple concret à suivre pour promouvoir les ressources humaines en Algérie. Par ailleurs, il a évoqué la mise en service de 15 stations à l'horizon 2020 dont 11 sont déjà en exploitation et 4 en cours de développement. Des projets futurs seront lancés prochainement par des sociétés algé-

riennes dont «Algérien Ennery Company» (AEC), actionnaire dans BWC, a-t-il annoncé, citant ceux d'unités de dessalement de l'eau de mer à Zeldia (300 000 m³/j), à Tar (30 000 m³/j), à Skikda (70 000 m³/j) et à Béjaïa (50 000 m³/j) Selon la même source, BWC a signé, l'an dernier, une convention avec l'ENPO pour accompagner les étudiants dans leur cursus universitaire en assurant un module et des travaux

pratiques au niveau de la station de Beni Safi. Pour sa part, le P^r Hassina Benabdesslem, directrice du laboratoire de génie mécanique à l'ENPO a mis en exergue l'importance de la formation professionnalisante, appelant les étudiants présents à cette rencontre à être créatifs et à réfléchir aux problèmes complexes posés par les stations de dessalement de l'eau de mer, tout en les rassurant de leur employabilité. Cette rencontre, organisée à l'initiative du Laboratoire de génie mécanique de l'ENPO, a vu la participation de plusieurs représentants de sociétés dont ceux de la SEOR, des universités d'Oran et d'étudiants. Pour rappel, l'Algérie dispose de 5 stations de dessalement d'eau de mer au niveau de la région ouest d'une capacité de production globale de 1 186 880 mètres cubes/jour, à savoir Kahrama-Oran (86 880 m³/j), Beni Saf (200 000 m³/j), Honaine (200 000 m³/j), El Mactaa (500 000 m³/j).

A. H.

Batna

Production prévisionnelle de plus de 400 000 qx d'olives

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Batna prévoit d'atteindre une production de plus de 426 000 qx d'olives, au terme de la campagne de collecte de cette année, a indiqué jeudi le directeur local du secteur, Ismail Zerguine. Cette filière enregistre, selon les données préliminaires, une augmentation par rapport à l'année précédente où la production a atteint 380 000 qx, a précisé le même responsable, soulignant que la surface plantée a dépassé actuellement les 12 280 ha contre 12 146 ha l'année dernière. La superficie productive a

atteint 9 480 ha, selon le même responsable, dont 1 360 ha exploités cette année, faisant remarquer que les programmes de soutien à cette filière ont contribué largement à l'extension de la surface consacrée à l'olivier dans les différentes régions de la wilaya, en particulier dans la zone Sud où plusieurs périmètres agricoles ont été créés au cours des dernières années, dont la plupart sont dédiés à l'olivier, résistant à la sécheresse et à la désertification. La même source a ajouté, par ailleurs, que la commune de Barika occupe

la première place à l'échelle locale en matière de surface réservée à cette culture, soit 2 422 ha, suivie de la localité de N'gaous (1 877 ha), El Madher (1 243 ha), tandis que le reste est réparti sur les autres communes. En matière de transformation, la wilaya de Batna dispose de 20 huileries, dont 11 mécaniques, 5 modernes et 4 traditionnelles, d'une capacité moyenne de transformation évaluée entre 90 et 275 qx par heure, a-t-on rappelé de même source.

Hocine A./APS

Bouira/Taghzout

20 millions de dinars pour le raccordement de 450 foyers au réseau de gaz

Une enveloppe financière de l'ordre de 20 millions de dinars sera consacrée pour la relance du projet de raccordement de quelque 450 foyers au réseau de gaz naturel dans les localités isolées relevant de la

commune montagneuse de Taghzout (est de Bouira), a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de la communication de la wilaya. «Au cours d'une visite inopinée effectuée jeudi à Taghzout, le premier magistrat de la wilaya a

annoncé le déblocage d'une enveloppe financière de 20 millions de dinars comme première tranche destinée au relancement de ce projet de raccordement de 450 foyers au réseau du gaz naturel dans les villages d'Inessman, Ighil

Oumenchar et Tala Boughlal», a-t-on expliqué de même source. Le projet, dont l'étude de réalisation a été établie et achevée, avait été gelé auparavant dans le cadre des mesures d'austérité prises par le gouvernement. Le gel de cette

opération avait soulevé la colère des populations de ces villages, qui ont procédé il y a une semaine au blocage de la route nationale N 33 reliant Bouira à Haizer. Au cours de son déplacement dans cette municipalité montagneuse de Taghzout, le chef de l'exécutif a été interpellé par les citoyens sur plusieurs sujets relatifs notamment à la réalisation de réseaux d'eau potable et celui de l'assainissement. Sur ce point, le directeur des ressources en eau (DRE), a rassuré les citoyens en leur annonçant une première tranche d'un montant de 10 millions de dinars pour la réalisation d'un réseau d'assainissement et ce, dans le cadre du reliquat du programme sectoriel de développement (PSD).

F. S.

Oum El Bouaghi

Lancement de la distribution de 32 unités d'élevage de lapins et 1 000 ruches

Une opération de distribution de 32 unités d'élevage de lapins et 1 000 ruches au profit d'agriculteurs, a été lancée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a annoncé jeudi le directeur des Services agricoles (DSA), Laâla Maâchi. Le responsable a affirmé que la direction de ce secteur a lancé la distribution des unités d'élevage de lapins au profit de 32 bénéficiaires de plusieurs localités de la wilaya, dont des unités concernées par la

reproduction des lapins et autres consacrées à leur engraissement. Le montant financier consacré à ces unités, accordé par le Fonds national de développement rural, est de l'ordre de 5 millions DA, ajoutant que 100 fellahs de diverses localités de la wilaya ont bénéficié de 1 000 ruches, soit une moyenne de 10 ruches pour chaque agriculteur pour un montant de 15 millions DA, a-t-il soutenu. L'objectif de cette opération est de soutenir le

développement rural et d'encourager les fellahs à produire les viandes blanches (viandes de lapins) en plus de la promotion de la filière de production de miel, a indiqué la même source. A noter que 30 unités d'élevage de lapins financées sur budget de wilaya, ont été attribuées en 2017 en faveur de fellahs de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on signalé de même source.

R.R.

Sahara occidental

La Minurso, «élément-clé» pour parvenir à l'autodétermination

■ Le chef de l'ONU, Antonio Guterres, a indiqué que la Minurso demeurait un élément fondamental des efforts des Nations unies pour parvenir à une solution politique qui pourvoit à l'autodétermination du peuple sahraoui, invitant, à cet effet, le Conseil de sécurité à prolonger le mandat de la Mission d'une année.

Par Farid M.

«**L**a Minurso demeure un élément-clé des efforts de l'ONU pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable au conflit au Sahara occidental, qui garantit l'autodétermination du peuple sahraoui», souligne Guterres dans les recommandations de son rapport préliminaire sur le Sahara occidental, consulté par l'APS. En réaffirmant le mandat de la Minurso, Guterres met fin à une polémique créée par le Maroc qui veut cantonner la mission onusienne dans le rôle de surveillance du cessez-le-feu. Guterres rappelle dans le chapitre du rapport consacré aux

activités de la Minurso que «les interprétations divergentes du mandat de la mission continuent de poser un défi majeur à ses opérations». Le chef de l'ONU a demandé au Conseil de sécurité de prolonger le mandat de la Minurso d'une année, relevant son rôle dans la relance du processus politique au Sahara occidental. «Le rôle de la Minurso a été déterminant pour permettre à mon envoyé personnel, grâce aux efforts intenses déployés au cours des six derniers mois, de réaliser des progrès notables dans la recherche d'une solution politique à la question du Sahara occidental», souligne Guterres. «Dès lors, je recommande au Conseil de proroger le mandat de la Minurso d'une année, jusqu'au 31 octobre 2019, afin d'ac-



commoder à mon Envoyé personnel l'espace et le temps (nécessaires) pour créer les conditions requises à l'avancement du processus politique», écrit-il dans son rapport. Le SG de l'ONU rappelle, à ce titre, le large soutien apporté par le Conseil de sécurité à l'initiative de l'émissaire onusien d'inviter les parties au conflit à «une première série de négociations directes» à Genève. Et

soutient que «le maintien de conditions de paix et de stabilité sur le terrain est essentiel pour créer un climat propice à la reprise du processus politique», au point mort depuis 2012. Les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, ont accepté de participer à ces premières discussions directes prévues les 4 et 5 décembre à Genève, indique Guterres. Le Conseil de

sécurité s'apprête à renouveler le mandat de la Minurso le 29 octobre prochain, inscrivant à son agenda deux séances de discussions sur la Mission les 9 et 11 octobre. La durée de la prorogation du mandat sera certainement au centre des débats du Conseil cette année. Les Etats-Unis ont précisé en avril dernier que l'écourtement du mandat de la Mission vise à ramener les parties au conflit à la table des négociations dans un délai de six mois et à en finir avec le statu quo au Sahara occidental. Une démarche qui n'était pas du goût de la France, qui avait alors déclaré que le renouvellement de six mois devait rester une exception, avançant que le maintien d'un cadre annuel garantirait la stabilité des opérations de maintien de la paix. Selon des sources proches du dossier, les Etats-Unis ne sont pas prêts à lâcher du lest sur cette question, estimant que c'est le seul moyen d'appuyer le processus politique et de mettre fin à ce conflit qui dure depuis plus de 40 ans.

F. M./APS

R. M.

Tunisie

Un deuxième militaire succombe à ses blessures dans l'explosion d'une mine

Un deuxième militaire a succombé à ses blessures suite à l'explosion d'une mine terrestre sur les hauteurs du Mont Chaâmbi, relevant du gouvernorat de Kasserine en Tunisie, au passage de leur véhicule, a rapporté jeudi l'agence de presse tunisienne Tap, citant une source médicale. Les cinq autres militaires blessés, et transférés vers l'hôpital régional de Kasserine sont dans un état stationnaire, a indiqué l'agence. L'un d'entre eux serait toutefois dans «un état critique». L'explosion s'est produite, selon la même source, «dans la zone militaire fermée» au Mont Chaâmbi lorsque les unités étaient

en patrouille de routine dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Le ministère tunisien de la Défense a fait état d'un militaire mort et deux autres blessés suite à l'explosion de la mine terrestre implantée par des terroristes dans les hauteurs de la province de Kasserine, au centre-ouest de la Tunisie. Le porte-parole du ministère, Mohamed Zekri, a précisé mercredi que l'explosion a eu lieu alors qu'une unité militaire était en patrouille de routine dans le cadre de la lutte contre les menaces terroristes. «Les deux soldats ayant échappé à la mort à l'issue de l'explosion sont touchés au niveau du dos

pour le premier et au niveau de la jambe gauche pour le second», a précisé Zekri. Fin septembre écoulé, deux frères ont été tués dans l'explosion d'une mine terrestre dans le gouvernorat de Kasserine, selon un communiqué du ministère tunisien de la Défense, repris par les médias. Les deux victimes, qui étaient à bord d'un camion léger, ont trouvé la mort lors de l'explosion d'une mine au passage de leur véhicule dans la région de Bouhaya à Feriana relevant de la zone militaire tampon au mont Chaâmbi à Kasserine.

R. M.

Nouvelles révélations dans l'affaire des financements libyens

Le fils de Kadhafi enfonce Sarkozy

Le fils de Mouammar Kadhafi, Seïf el-Islam, a enfoncé l'ancien président Nicolas Sarkozy dans l'affaire des financements libyens illégaux de sa campagne présidentielle de 2007, dans son témoignage à la justice française. En mars dernier, l'ancien président français a été mis en examen par la justice pour «corruption passive, financement illégal de campagne électorale et recel de détournement de fonds publics», rappelle-t-on. Dans un témoignage écrit envoyé à la justice française, dont Médiapart a eu accès à l'intégralité du contenu révélé jeudi, Seïf el-Islam Kadhafi, détenu actuellement en Libye, apporte des éclairages sur les rapports qu'entretenait Nicolas Sarkozy avec l'Etat

libyen et le rôle de ce dernier dans le financement de sa campagne électorale. C'est ainsi que le fils de Kadhafi, dans son témoignage transmis le 10 août dernier à la justice française par ses avocats, confirme la remise à Claude Guéant, directeur de campagne de Sarkozy qui deviendra par la suite le SG de la présidence de la République, d'une somme de 2,5 millions d'euros en espèces, par l'ancien directeur de cabinet du colonel Kadhafi, Bachir Saleh, «afin d'abonder la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007». Claude Guéant, rappelle-t-on, est lui aussi mis en examen pour «corruption passive», «complicité et recel de ce délit», «recel de détournements de fonds

publics» et «complicité de financement illégal de campagne électorale». Seïf el-Islam confirme le rôle-clé du Franco-libanais Ziad Takieddine dans le cheminement des fonds, la promesse d'une grâce d'Abdallah Senoussi, beau-frère de Mouammar Kadhafi condamné à perpétuité pour sa «participation» à l'attentat du DC-10 d'UTA, et le rôle de l'avocat de Sarkozy, Thierry Herzog. Il a indiqué que des concertations ont lieu pour «débloquer les montants et soutenir l'élection de Sarkozy, à partir des fonds alloués à la politique ou aux honoraires d'avocats dans les affaires internationales connues». Il confirme également toutes les informations concernant le rôle

d'Alexandre Djouhri, l'intermédiaire français proche de Dominique de Villepin, actuellement détenu en Grande-Bretagne, dans les pourparlers d'achat des avions Airbus par la Libye, évoquant un financement politique de l'ancien Premier ministre. «Une fois les dossiers des affaires Lockerbie et UTA clos, la Libye a conclu plusieurs contrats stratégiques, notamment un contrat pour l'acquisition d'avions Airbus. Les instances libyennes en charge de ce contrat ont fait l'objet de plusieurs contacts commerciaux de la part d'agents commerciaux, d'intermédiaires commerciaux et de politiques», a-t-il témoigné. «A chaque fois, Sarkozy proposait avec une étrange insistance à la

Libye d'acheter des avions français Rafale. Nous avons appris par la suite que le propriétaire de l'entreprise Dassault était patron d'une puissante institution médiatique qui était l'un des soutiens de Sarkozy», a-t-il ajouté. Le fils de Kadhafi a révélé, par ailleurs, que les Qataris ont avancé des fonds en soutien à Nicolas Sarkozy lors de l'élection présidentielle de 2007, qu'il a remportée, «en sus des sommes réglées dans l'affaire des infirmières bulgares (...), à charge pour ce dernier de fournir le feu vert de la France au Qatar pour l'acquisition d'une part importante de la société EADS».

Sara H.



Internet

Les Occidentaux accusent la Russie de cyberattaques mondiales

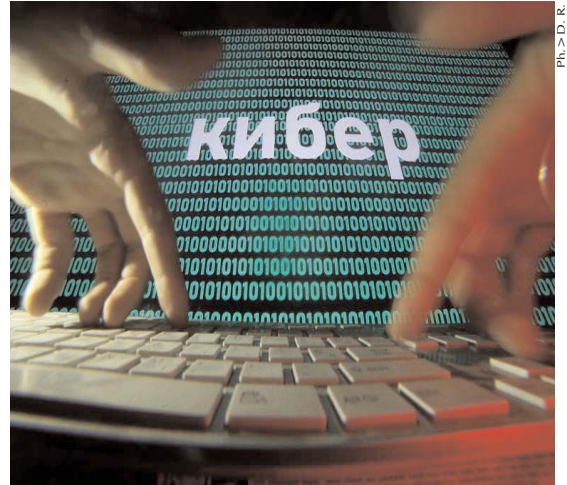
■ Les puissances occidentales ont accusé jeudi la Russie d'orchestrer une série de cyberattaques mondiales dont une tentative de piratage du siège de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) aux Pays-Bas, qui ont annoncé avoir expulsé quatre espions russes.

Par Rima C.

Dans une ambiance digne de la guerre froide prévalant depuis l'empoisonnement en mars au Royaume-Uni de l'ex-agent double russe Sergueï Skripal, la justice américaine a parallèlement annoncé l'inculpation de sept membres du renseignement militaire russe (GRU), parmi lesquels figurent ceux expulsés par les Néerlandais. Le tout dans le cadre d'une campagne de mondiale de cyberattaques attribuée au Kremlin et dénoncée par les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, le Canada, l'Australie et la France. «Les faits rapportés sont graves et précoc-

cupants. La France exprime sa pleine solidarité avec ses alliés et avec les organisations internationales visées par de telles attaques», a déclaré le ministère français des Affaires étrangères dans un communiqué. Les autorités néerlandaises ont révélé comment les agents russes avaient positionné un véhicule truffé d'équipements électroniques sur le parking d'un hôtel proche du siège de l'OIAC à La Haye dans le but de pirater à distance son système informatique. Cela s'est passé en avril, au moment où cette organisation enquêtait sur l'affaire Skripal et sur une attaque chimique présumée à Douma en Syrie, imputée par les Occidentaux aux forces

gouvernementales syriennes soutenues par Moscou. Les Pays-Bas n'ont pas officiellement établi un lien entre la tentative de piratage et ces deux enquêtes de l'OIAC. La Russie a dénoncé «un acte de propagande», ajoutant que «cette campagne antirussesse d'espionnage aiguë» portait «atteinte aux relations bilatérales». «Le gouvernement néerlandais juge extrêmement inquiétante l'implication de ces agents de renseignement», a pour sa part déploré le ministre néerlandais de la Défense, Ank Bijleveld. «Habituellement, nous ne divulguons pas ce type d'opération de contre-espionnage». Les services secrets néerlandais et britanniques ont trouvé dans la voiture des agents russes un ordinateur portable et une facture de taxi pour une course du siège du GRU à l'aéroport Chermetiev de Moscou, a précisé M^{me} Bijleveld. L'ordinateur portable retrouvé présentait en outre des signes de connexion aux réseaux du Brésil, de la Suisse et de la Malaisie, et pour ce dernier pays en liaison avec l'enquête sur la destruction en 2014 de l'avion du vol MH17 au-dessus de l'Ukraine. Les Pays-Bas, qui ont bénéficié de la coopération de Londres, ont identifié les présumés espions russes, soulignant que l'opération avait selon été eux coordonnée par le GRU. Le chef des services de renseignement néerlandais (MIVD), le général Onno Eichelsheim, a quant à lui affirmé que les quatre Russes, qu'il a identifiés comme étant Alexei Morenets, Evgueni Serebriakov, Oleg Sotnikov et Alexei Minine, étaient arrivés à l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol le 10 avril avec des passeports diplomatiques russes qu'il a présentés à la presse. Le 11 avril, ils ont loué une Citroën C3 et effectué une reconnaissance de la zone autour de l'OIAC à La Haye, tan-



R. C. / A.

dis qu'ils étaient surveillés en permanence par le renseignement néerlandais. Deux jours plus tard, les agents russes ont garé leur véhicule sur le parking d'un hôtel situé à côté du siège de cette organisation, et pris des photos du bâtiment, a raconté M. Eichelsheim. Dans le coffre de la voiture se trouvait du matériel électronique permettant d'intercepter le réseau wifi de l'OIAC ainsi que les codes de connexion. Les services néerlandais ont ensuite neutralisé les quatre Russes et trouvé dans leur voiture un ordinateur portable, des téléphones portables et le reçu d'un taxi qui les a emmenés à l'aéroport à Moscou. Dans un communiqué, l'OIAC a dit avoir, depuis début 2018, «observé une augmentation des activités liées à la cybersécurité». Les Pays-Bas avaient déjà déclaré en septembre avoir arrêté et expulsé au début de l'année deux Russes, espions présumés, les soupçonnant d'avoir cherché à pirater un laboratoire suisse associé à l'OIAC. La justice américaine a annoncé jeudi l'inculpation de

sept agents présumés du renseignement militaire russe (GRU), dont quatre agents russes dont l'expulsion a été annoncée par les Pays-Bas, a indiqué John Demers, ministre adjoint de la Justice pour la sécurité nationale. Les sept agents sont poursuivis par les Etats-Unis pour avoir piraté des instances sportives internationales dont l'Agence mondiale antidopage (AMA), le Comité olympique international (CIO), les Fédérations internationales de football (Fifa) et d'athlétisme (IAAF) ou le Tribunal arbitral du sport (TAS), ainsi que plus d'une trentaine d'instances nationales dont les agences antidopage canadienne et américaine. Le Canada a quant à lui annoncé jeudi que le siège à Montréal de l'Agence mondiale antidopage (AMA) avait fait l'objet d'une attaque du même genre dont le GRU est «fort probablement responsable». Le mois dernier, les Suisses avaient fait état d'une tentative de cyberattaque contre le bureau régional européen de l'AMA à Lausanne.

R. C.

Points chauds

Justice

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que les Palestiniens continuent à souffrir du manque de moyens et d'infrastructures, accentués par les décisions américaines de cesser leurs aides financières, du côté israélien les accusations visant Netanyahu de corruption continuent de mettre en évidence l'immoralité criante de l'administration israélienne actuelle. Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu est ainsi à nouveau entendu par la police cette semaine à Jérusalem dans deux des affaires de corruption présumées menaçant son long règne, ont rapporté les médias. C'est la 12^e fois que Netanyahu est interrogé par les enquêteurs en tant que suspect. Il a en outre été entendu, mais en qualité de témoin, dans une autre affaire portant sur l'acquisition de trois sous-marins allemands par Israël. La télévision locale a montré des images des policiers arrivant à la résidence du Premier ministre. La police et les services du Premier ministre ne confirment jamais ces auditions tant qu'elles sont en cours. Cet interrogatoire a lieu deux jours avant le procès prévu dimanche de son épouse Sara. Mise en examen pour «fraude» et «abus de confiance» présumés, elle doit répondre d'avoir fait passer pour près de 100 000 dollars (85 000 euros) de repas aux frais du contribuable. Les policiers ont prévu d'interroger Netanyahu dans les dossiers dits «1000» et «2000», selon les médias. Si tel est le cas, c'est la première fois qu'il est entendu depuis que la police a recommandé le 13 février son inculpation pour corruption, fraude et abus de confiance dans ces affaires. Dans le «dossier 1000», la police soupçonne le Premier ministre et des membres de sa famille d'avoir reçu pour un million de shekels (environ 235 000 euros) en cigares de luxe, bouteilles de champagne et bijoux de la part de riches personnes, en échange de faveurs financières ou personnelles. Dans le «dossier 2000», les enquêteurs suspectent Netanyahu d'avoir tenté de conclure avec le propriétaire du «Yediot Aharonot» un accord pour une couverture plus favorable de la part du plus grand quotidien israélien payant. En retour, Netanyahu aurait évoqué avec Arnon Moses la possibilité de faire voter une loi qui aurait limité la diffusion d'«Israel Hayom», un quotidien gratuit principal concurrent du «Yediot». La décision d'inculper ou non Netanyahu est depuis des mois entre les mains du procureur général. Le sort judiciaire du Premier ministre pèse sur la politique israélienne, les spéculations allant bon train sur l'intérêt qu'il trouverait à provoquer des législatives anticipées avant l'échéance prévue de novembre 2019. Netanyahu, sans rival apparent, n'est pas légalement tenu de démissionner s'il est inculpé. Totalisant plus de 12 ans au pouvoir, en deux fois, il pourrait battre le record de longévité de l'historique David Ben Gourion. Sans surprise Netanyahu, 68 ans, se défend vigoureusement contre les soupçons et se dit victime d'une chasse aux sorcières. Une chasse aux sorcières aux preuves toutefois de plus en plus accablantes. Il ne reste plus qu'à voir si la justice israélienne sera aveugle et punira les crimes de Netanyahu comme elle a puni ceux de certains de ses prédécesseurs avant lui ou si une fois encore le poids du pouvoir fera pencher la balance en faveur des dirigeants israéliens corrompus.

F. M.

Défense

Contrat pour la livraison de systèmes antiaériens S-400 à l'Inde par la Russie

La Russie et l'Inde ont conclu vendredi un accord pour la livraison de systèmes de défense antiaérienne S-400 par la Russie à New Delhi, à l'occasion de la visite à New Delhi du président russe Vladimir Poutine, selon un communiqué officiel. «Les parties ont salué la conclusion du contrat pour la fourniture du système de missiles sol-air longue portée S-400 à l'Inde», rapporte le communiqué conjoint. La transaction s'élève à 5,2 milliards de dollars, selon des responsables diplomatiques. Le président russe Vladimir Poutine et le Premier

ministre indien Narendra Modi n'ont pas annoncé publiquement ce contrat lors de leur allocution conjointe à la presse à l'issue de leurs pourparlers, jusqu'à la publication de la déclaration commune confirmant officiellement ce contrat auquel s'opposent les Etats-Unis. «Le contrat S-400 a été signé aujourd'hui à 11h00 par un haut responsable des affaires étrangères et le directeur-général de Rosoboronexport de Russie», a déclaré un haut responsable gouvernemental. Les livraisons doivent débuter d'ici fin 2020, a précisé cette source. Les négoc-

iations pour l'acquisition de ce dispositif de missiles sol-air étaient en cours depuis de nombreux mois mais butaient sur les menaces de sanctions brandies par les Etats-Unis en cas d'achat d'armement russe. Le Congrès américain a adopté en 2017 une loi afin de sanctionner la Russie dans la foulée de la crise en Ukraine et pour ingérence présumée dans l'élection présidentielle américaine. Cette législation impose des sanctions économiques contre toute entité ou pays qui conclut des contrats d'armement avec des entreprises russes.

R. I.



Festival international de théâtre de Béjaïa

Six pays prennent part à la neuvième édition

■ Sept pièces de théâtre, issues d'autant de pays, ont été retenues au programme de la 9^e édition du Festival international de théâtre de Béjaïa (FITB), prévue du 14 au 22 octobre, a annoncé le Commissaire de l'évènement, le comédien et dramaturge Slimane Benaïssa. A l'instar de la participation algérienne, six pays prennent part à la neuvième édition dont la France, l'Italie, la Suisse, la Tunisie, l'Égypte et l'Irlande.

Par Abla Selles

Sept troupes et compagnies théâtrales de France, Italie, Suisse, Tunisie, Égypte, Irlande et Algérie, prendront part à la neuvième édition du Festival international de théâtre de Béjaïa qui sera ouverte par la pièce «Mabkat Hadra» de Mohamed Charchal, produite par le théâtre régional de Skikda en 2017 et sacrée meilleure pièce à la 12^e édition du Festival national du théâtre professionnel.

«Cette année, le programme est réduit en raison du budget alloué à la manifestation», a indiqué M. Benaïssa, rassurant tou-

tefois de «l'ambition d'en faire une réussite en termes de qualité des spectacles projetés et de l'afflux du public, convié au théâtre régional de Béjaïa, contrairement aux éditions antérieures qui se sont tenues dans plusieurs sites». Le Commissaire du festival a également révélé que «pour la première fois, l'entrée sera payante. Le tarif reste symbolique», expliquant que cette nouveauté a pour objectif principal d'aider au financement général de l'évènement. Il a également fait savoir qu'afin de privilégier la qualité dans l'animation du festival, il a été décidé de supprimer le traditionnel colloque international sur le théâtre, organisé



parallèlement à l'évènement, au profit de conférences thématiques sur le sujet, mais déclinées principalement à la famille universitaire, dans leur propre enceinte. Ainsi, cinq interventions, animées par des professeurs nationaux et étrangers, dont des figures notoires du

Conservatoire royal d'art dramatique de Bruxelles (Belgique), sont prévues et ce, parallèlement à la tenue de Masters classes destinés à des comédiens en herbe, dont l'encadrement est assorti de la nécessité d'écrire à terme une œuvre théâtrale collective. Cette 9^e édition, qui vient

rouvrir la parenthèse du festival, gelé faute de moyens en 2017, s'annonce qualitativement prometteuse d'autant qu'elle s'ouvre sur un nouveau genre, celui de la lecture de pièces. Quatre œuvres universelles sont au programme.

A. S.

Syndicat du dramaturge et cinéaste d'Oran Les jeunes réalisateurs honorés

Une pléiade de jeunes réalisateurs du théâtre et du cinéma ont été honorés lors d'une cérémonie organisée jeudi soir à la Chambre du commerce et d'industrie de l'Oranie (CICIO). Dix réalisateurs du 4^e art et trois autres du 7^e art ont été honorés à

cette occasion, a indiqué le secrétaire général du syndicat des dramaturges et cinéastes de la wilaya d'Oran, affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

Cette initiative du syndicat constitue un encouragement

pour ces jeunes qui ont réalisé des pièces de théâtre et des films très appréciés dans le pays et à l'étranger, les incitant à davantage d'efforts pour animer le mouvement culturel en Algérie et contribuer à l'enrichissement de la scène artistique, a souligné

le metteur en scène Belfadel Sidi Mohamed.

Ce premier hommage du genre au niveau d'Oran est une manière de reconnaître les œuvres de ces jeunes réalisateurs durant deux décennies, dont certains ont eu des prix

nationaux, maghrébins et internationaux, a-t-il déclaré.

Cette initiative est aussi une occasion pour les jeunes honorés de présenter leurs parcours artistiques dans les domaines du théâtre et du cinéma et exposer leurs projets futurs, a-t-il ajouté, estimant que cet hommage est une reconnaissance appelant à impliquer ces compétences artistiques au grand rendez-vous sportif international que représentent les Jeux méditerranéens de 2021.

Dans ce cadre, le Syndicat des dramaturges et cinéastes envisage de réaliser une pièce de mime pour participer aux festivités officielles de cette manifestation méditerranéenne, a-t-on appris du secrétaire général du syndicat.

Par ailleurs, il est prévu d'honorer à l'avenir d'anciens metteurs en scène en théâtre et cinéma, a annoncé M. Belfadel.

L. B.

Opération de distribution de 1,6 million de titres d'ouvrages

Seize wilayas bénéficiaires

Seize wilayas du pays ont bénéficié de l'opération de distribution de 1,6 million de titres d'ouvrages, initiée par le ministère de la Culture au profit des établissements culturels nationaux, a-t-on appris, jeudi à Tipasa, auprès d'un responsable du ministère.

La Bibliothèque nationale a lancé le 3 juillet dernier la plus grande opération de distribution de livres relative à 1,6 million de titres, destinés aux directions de wilaya de la Culture. Ces dernières ont été chargées à leur tour de les distribuer aux établissements culturels locaux, a indiqué à l'APS le directeur du livre et de la promotion de la

lecture auprès du ministère de la Culture, Djamel Foughali, en marge de la clôture du 1^{er} Forum national pour la mise en place d'un réseau national des bibliothèques de lecture publique. Écrits dans les trois langues, arabe, français et tamazight, ces ouvrages sont le fruit de deux décennies de projets concrétisés par le ministère de la Culture dans différents domaines liés aux sciences, littérature, philosophie, histoire, urbanisme, religion, ainsi que d'autres études et réflexion au service de la culture algérienne, a-t-il ajouté. Concernant le rapport entre l'Algérie et la lecture, M. Foughali a estimé que dire que l'«Algérien n'est pas un grand

adepte de la lecture est un jugement tout à fait infondé», car ce rapport doit se fonder sur des «bases scientifiques fiables».

Pour ce faire, a-t-il annoncé, «un projet d'enquête pour déterminer la relation des Algériens avec la lecture est en cours de préparation au niveau du Centre national du livre».

Le responsable a signalé que l'enquête en question ciblera particulièrement les visiteurs de la Foire internationale du livre et ce, après adoption de ce projet par le ministère de tutelle.

M. K.

Bordj Bou Arréridj

Ouverture d'un café culturel

La scène culturelle à Bordj Bou Arréridj s'est enrichie à la faveur de l'ouverture d'un café culturel qui constituera un espace pour rassembler les novateurs de plusieurs disciplines, a-t-on appris jeudi du responsable de cette enceinte culturelle.

Cet espace, considéré comme un lieu de rencontres culturelles permanentes avec comme slogan «Hiwar El Jamaliat», vise à redynamiser la mobilité culturelle dans cette wilaya et de faire d'elle un «véritable pôle culturel», a déclaré Abderrezak Boukoba.

Ce café est ouvert pour les questions cul-

turelles d'actualité, a estimé M. Boukoba qui a exhorté toutes les compétences dans ce domaine ainsi que les jeunes innovateurs dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj à s'inscrire dans ce projet ambitieux.

Le nouveau café culturel de la capitale des Hammadides tiendra régulièrement des ateliers de formation et des rencontres périodiques auxquelles seront invitées des figures culturelles dans différents domaines artistiques, de l'intérieur et de l'extérieur du pays.

La cérémonie d'ouverture de ce club de culture, qui s'est déroulée mercredi soir sur

la place du château d'El Mokrani, au centre-ville de Bordj Bou Arréridj, et à laquelle ont pris part de nombreux intellectuels de différentes régions du pays, a été animée par l'écrivain et journaliste Abderrezak Boukoba, ainsi que par 4 candidats sélectionnés pour le prix «l'Algérie lit».

Il est à noter que cet événement a été organisé par l'association culturelle «Numidia» de Bordj Bou Arréridj en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS) et l'Office de la gestion des monuments culturels.

R. C.

AGEND'ART

Palais de la culture Moufidi-Zakaria d'Alger

Jusqu'au 22 octobre :

Exposition du miniaturiste Mustapha Adjaout.

Maison de la culture de Batna

Jusqu'au 9 octobre :

Exposition «Aurès de la révolution» du sculpteur Boubaker Laghrour.

Galerie d'art Espaco

Jusqu'au 6 octobre :

Exposition «L'éphémère» de Nathalie Andris.



Belmadi dévoile sa liste pour le Benin Benlamri, Attal, Ouanas et Belfodil effectuent leur retour

LA LISTE des 23 joueurs convoqués pour la double confrontation face au Bénin, prévue les 12 et 16 octobre prochains, a été rendue publique ce jeudi par la Fédération algérienne de football (FAF). Ces deux rencontres entrent dans le cadre des 3^e et 4^e journées (groupe D) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2019.

Pour sa seconde sortie à la tête des Verts, le coach national, Djamel Belmadi, a décidé de rappeler un certain nombre de joueurs. En effet, la liste des 23 est marquée par le retour des défenseurs Benlamri et Attal, du milieu de terrain Ouanas ainsi que des attaquants Belfodil et Benzina.

Par ailleurs, Zeghba, repré-

sente la surprise du chef pour ces deux joutes. Le gardien de but de l'Entente de Sétif, seul joueur local convoqué, se voit récompenser de tous ses efforts et devra honorer sa première convocation chez les Fenecs.

Les camarades de Brahimi sont attendus dans les jours qui viennent pour entamer leur stage de préparation programmé à partir du 8 octobre au Centre technique national de Sidi Moussa.

Pour rappel, le match Algérie-Bénin aura lieu le vendredi 12 octobre à 20h45 au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Cette partie sera dirigée par le Guinéen Ahmed Sekou Touré assisté de ses compatriotes Aboubacar Doumbia et Sidiki Sidibe.

Les joueurs convoqués sont :

Gardiens de but :

Rais M'Bolhi - Moustapha Zeghba - Azzedine Doukha

Défenseurs :

Aïssa Mandi - Rami Bensebaini - Rafik Halliche - Mehdi Tahart - Djamel Benlamri - Youcef Attal - Mohamed Fares

Milieux :

Nabil Bentaleb - Saphir Taïder - Adam Ouanas - Adlene Guediouara - Sofiane Feghouli - Rachid Ghezzal - Ryad Mahrez

Attaquants :

Ismail Bennacer - Yacine Brahimi - Yassine Benzina - Ishak Belfodil - Islam Slimani - Baghdad Bounedjah

FC Porto

Brahimi content pour le succès

L'ATTAQUANT ALGÉRIEN du FC Porto, Yacine Brahimi, est revenu sur la victoire d'hier soir, lors de la deuxième journée de la phase de groupes de la Ligue des champions face au Galatasaray dans une déclaration à Record.

Yacine Brahimi a déclaré : «C'était une victoire très importante pour nous, nous savions que ce ne serait pas un match facile, nous avons affronté une excellente équipe, mais le plus important c'est les trois points». Il

a ajouté : «Je pense que nous avons beaucoup progressé en seconde période. Il est important de gagner les matchs à domicile».

Les Portugais sont leader du Groupe D en compagnie du Schalke 04 avec quatre points, devant Galatasaray (03 points) et le Lokomotiv de Moscou (00 points).

Les coéquipiers de Brahimi affronteront le Lokomotiv, le 24 octobre prochain en Russie, pour la troisième journée.

Fenerbace

Slimani s'offre un doublé

ISLAM SLIMANI a inscrit un doublé en Europa League contre les slovaques du Lokomotiv Tnava pour le compte de la deuxième journée du groupe D.

Il a ouvert le score à la 51^e minute, suite à un coup franc de Kaldirim repoussé par la défense, Skertl remet dans le

paquet de la tête, le gardien intervient et Slimani à l'affut pousse le ballon au fond.

Ensuite il marque le second quinze minutes plus tard, après être parti au face à face avec le gardien, ce dernier repousse, la balle part vers la touche, Ayew suit l'action et centre, Slimani au point de penalty met la tête (68').

ES Sétif

Ooredoo nouveau sponsor

LES DIRIGEANTS de l'ES Sétif ont signé un contrat de sponsoring avec la direction de l'opérateur téléphonique Ooredoo, le jeudi 4 octobre, au siège de l'entreprise à Alger.

Le président de l'Entente, Hassan Hammar, et le DG d'Ooredoo, Abdullatif Hamad Dafallah, ont paraphé un contrat de sponsoring pour l'exercice sportif en cours.

Hassan Hammar a déclaré : «Nous sommes ravis de conclure

ce partenariat avec l'entreprise Ooredoo qui jouit d'une expérience inédite et réussie dans le soutien au football national». Il a ajouté : «Notre alliance avec Ooredoo aura, j'en suis convaincu, des retombées positives sur notre club et nous confortera dans notre ambition d'accomplir une saison sportive réussie et enrichir notre palmarès».

Ligue I Mobilis (9^e journée)

USMA-MCA, gare au perdant !

■ Le grand derby algérois qui mettra aux prises l'USM Alger au Mouloudia d'Alger s'annonce palpitant, surtout que les deux équipes souhaitent le remporter même si elles traversent un chemin différent.



Usmistes et Mouloudéens dos au mur

Par Mahfoud M.

La formation de Soustara, même si elle regrette de s'être fait éliminée en quarts de finale de la Coupe de la CAF, se trouve quand même sur une belle lancée en championnat à trois unités seulement du leader, la JSK, et avec deux matchs en retard. Les Rouge et Noir qui s'étaient bien repris de la déception en compétition africaine en l'emportant en championnat face au Paradou AC, souhaitent rester sur cette même lancée en ajoutant le Mouloudia à leur tableau de chasse. Le coach Froger avait annoncé la couleur, avouant qu'il souhaitait l'emporter et dédier ce

succès aux supporters qui ont été compréhensifs avec l'équipe qui les avait pourtant déçus en Coupe africaine. Les gars de Soustara sont décidés à prendre les trois points qui leur permettront de se rapprocher de la première place qu'ils convoitent cette saison, après avoir raté le premier objectif qui était la compétition continentale. De son côté, le doyen des clubs algériens est dans une situation telle qu'il ne peut se permettre une autre défaite, surtout face à l'ennemi juré, sachant que les fans veulent un nouveau départ dès ce match face à l'USMA. Sans entraîneur depuis le départ de Casoni et après le refus de Courbis de prendre en main

l'équipe, le MCA sera drivé encore une fois par Saïfi et Belkheir qui auront la lourde tâche de mobiliser la troupe pour tenter d'aller au bout et ramener ces trois points qui permettront aux gars de Bab El Oued de garder l'espoir de se reprendre au plus vite. Les joueurs du Mouloudia sont avides de revanche et souhaitent vraiment se réconcilier avec leurs fans. Ils savent que seule une victoire les mettra en communion avec leurs inconditionnels qui n'accepteront certainement pas une autre défaite. Il leur faudra donc être au rendez-vous pour l'emporter et respirer quelque peu.

M. M.

Ligue II Mobilis (9^e journée)

L'ASO en péril

L'ASO Chlef, leader de la Ligue II Mobilis, sera en danger pour cette 9^e journée en se déplaçant à Saïda pour affronter le Mouloudia local. Même si les poulains de Zaoui sont sur une belle lancée et enregistrent d'excellents résultats en ce début de championnat, il n'empêche que leur match face au MCS ne sera pas une sinécure, en raison de la volonté des locaux de soigner leur classement. Toutefois, ce n'est pas uniquement le leader qui sera en situation difficile étant donné que même son dauphin, le WA Tlemcen, sera lui aussi en péril en rendant visite au NC Magra. Les Ziannides sont conscients de ce qui les attend lors de ce match et feront tout

leur possible pour revenir avec le meilleur résultat. Les Bleu et Blanc ne comptent pas lâcher aussi facilement leur seconde place et c'est pour cela qu'ils comptent se donner à fond lors de cette empoignée. L'autre poursuivant immédiat de l'ASO, à savoir l'US Biskra, se déplace chez la JSM Skikda dans un choc qui s'annonce palpitant. Les gars des Ziban risquent de laisser des plumes dans cette rencontre qui reste complexe, sachant que les locaux sont aussi favoris pour l'accession en Ligue I, même s'ils sont quelque peu à la traîne avec un classement qui ne reflète pas leurs grandes ambitions. Le derby de l'Ouest entre le RC Relizane et l'ASM Oran s'annonce très dis-

puté entre deux formations qui effectuent un mauvais départ pour le moment et qui se doivent de se relancer. Le match qui mettra aux prises la JSM Béjaïa et l'USM Blida sera celui des malclassés qui souhaitent vraiment sortir de la mauvaise passe qu'ils traversent.

Anouar M.

Le programme :

Samedi 5 octobre 2018:

USMH-ABS	(15h)
NCM-WAT	(15h)
JSMS-USB	(16h)
MCS-ASO	(16h)
RCR-ASMO	(16h)
JSMB-USMB	(17h)
MCEE-USMA	(19h)

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Démantèlement d'un réseau de trafic international

Saisie de 35 véhicules à Ain Témouchent

LES ÉLÉMENTS de la sûreté de daïra d'Ain Larbaa (Ain Témouchent) ont réussi à démanteler un réseau de trafic de véhicules et falsification, en plus de la saisie de 35 véhicules et l'arrestation de sept mis en cause, a-t-on appris jeudi de ce corps de sécurité. Cette opération de qualité a été effectuée suite à des informations faisant état de deux personnes originaires de cette ville activant avec d'autres d'Oran dans la falsification de documents de véhicules pour leur revente, a indiqué le chef de sûreté de daïra, le commissaire Barka Nabi. L'enquête a décelé un réseau national de huit éléments disposant de moyens techniques modernes qui achètent des véhicules provenant de pays de l'Union européenne et falsifient les documents, selon le même responsable. Ce réseau s'appuie sur la complicité de fonctionnaires des services de cartes grises des communes d'El Kerma (Oran) et de Hassi El Ghela (Ain Témouchent) pour introduire le dossier à la base de données du réseau national de véhicules et faire délivrer des documents (cartes grises et autres) dans d'autres wilayas avec le recours à

d'autres personnes. Par la suite, les véhicules sont revendus dans d'autres wilayas pour faire diversion. L'enquête a également révélé que le fonctionnaire du service des cartes grises de la commune d'El Kerma piratait, en dehors des heures de travail, le compte d'enregistrement des véhicules parvenant à enregistrer plus de 300 dossiers falsifiés dans la base de données des véhicules. Un autre employé de la commune de Hassi El Ghela se charge de la confirmation (42 faux dossiers) avant de les réorienter vers El Kerma. Il a été découvert plus de 80 dossiers de base falsifiés transférés de 3 communes de la wilaya de Relizane vers El Kerma, a-t-on fait savoir. Sept personnes sont arrêtées dans cette affaire dont les deux fonctionnaires précités et 35 véhicules portant des numéros d'immatriculation falsifiés dans nombre de wilayas ont été saisis, de même que 126 fausses cartes grises, 126 cartes de contrôle, 91 sceaux falsifiés et autres équipements et un montant de 1,4 million DA, a-t-on signalé. Les sept mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Hammam Bouhdjar.

Gel des activités de l'APN

Le ministre des Relations avec le Parlement s'explique

LE MINISTRE des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, a indiqué jeudi à Alger, que son département avait pour mission la coordination de l'action entre le gouvernement et les deux chambres du Parlement afin de concrétiser la stabilité des institutions, et que le gouvernement poursuit «de près» l'évolution de la situation à l'Assemblée populaire nationale (APN). Dans une déclaration à la presse au terme des travaux de la séance plénière du Conseil de la nation, le ministre a précisé que la mission de son ministère consistait en «la coordination de l'action entre les deux instances exécutives et législatives dans le cadre des lois de la République et de la Constitution, en vue de concrétiser la stabilité des institutions». Déclarant que la question de retrait de confiance au président de l'APN, Saïd Bouhadja, «revient aux députés», M. Bedda a ajouté que le gouvernement «suit de près la situation, d'autant que le Parlement, qui représente le pouvoir législatif, est son partenaire». Concernant l'éventualité du report de l'examen, au Parlement du projet de loi de finances 2019 (PLF 2019), en raison du gel des activités de l'APN, le ministre a qualifié cette question de «précoce», ajoutant «nous ne sommes qu'au début

d'octobre». Pour rappel, les présidents des cinq groupes parlementaires, représentant la majorité au sein de l'APN, à savoir, le parti du Front de Libération nationale (FLN), le Rassemblement national démocratique (RND), le Mouvement populaire algérien (MPA), Tajamoue Amel El Djazair (TAJ), ainsi que des indépendants, avaient remis récemment une motion au président de l'APN, comprenant «le retrait de confiance au président de l'Assemblée et la demande de sa démission avec le gel de toutes les activités des structures de l'APN, jusqu'à satisfaction de leur revendication».

Hania T./APS

Quand il pleut:

Ailleurs



LOUIS

Ici



Djalou@hotmail.com

Taurirt Ighil-Ali/ Béjaïa

Le siège de la mairie incendié

■Le siège de l'APC de Taurirt Ighil-Ali a été le théâtre d'un incendie dans la nuit de mercredi à jeudi. Le feu dont l'origine n'a pas encore été déterminée ou du moins n'a pas été communiquée, a causé d'importants dégâts matériels.

Par H. Cherfa

La Protection civile de Béjaïa a confirmé l'information dans un communiqué de presse. «Un incendie s'est déclaré au niveau du rez-de-chaussée (RDC) du siège de l'APC de Taourith-Ighil, la nuit du 03 au 04 octobre 2018», affirme-t-on. «Les flammes ont ravagé le mobilier : une dizaine de bureaux en bois, quelques armoires, un comptoir de la réception, un salon, plus d'une dizaine de chaises, quelques micro-ordinateurs, une imprimante, une table de la salle

de réunions, quelques fenêtres en aluminium et une dizaine de portes en bois, entre autres», précise-t-on. Une délégation de la wilaya conduite par le wali, s'est rendue jeudi matin sur les lieux. «Le wali a constaté de visu les dégâts matériels. Une enquête est ouverte pour déterminer les causes de cet incendie, le mobile et les auteurs». Pour rappel, l'APC de Taourirt Ighil a vécu plus de cinq mois de blocage. Cependant après plusieurs réunions avec l'ex-wali et le président de l'APW, la crise avait pu être dépassée grâce à un accord comprenant quatre points entre

les élus du FLN et des indépendants, dont un PV sanctionnant la rencontre, la mise en service du service de la biométrie, le partage du pouvoir ou la collégialité dans la gestion de l'APC, le retrait des plaintes déposées à l'encontre du mouvement associatif local et l'installation de l'exécutif communal.

H. C.

Batna

Trois abris pour terroristes contenant des denrées alimentaires détruits

TROIS abris pour terroristes contenant des denrées alimentaires ont été détruits jeudi à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire, a indiqué vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et suite à une opération de recherche et de ratissage, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 4 octobre 2018, trois abris pour terroristes contenant des denrées alimentaires à Beni Fedhala, dans la wilaya de Batna», a précisé la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité orga-

nisée, et lors d'opérations distinctes à Tamanrasset, El-Oued et Biskra, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté trois contrebandiers et saisi 4 véhicules tout-terrain, 18 400 comprimés psychotropes, un camion de forage, 6 détecteurs de métaux, 10 groupes électrogènes, 7 marteaux piqueurs, deux téléphones satellitaires, 2 330 litres de carburant, 732 unités de différentes boissons ainsi que des outils d'orpaillage. Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale à Ain Guezam ont intercepté 28 contrebandiers et saisi 28 tracteurs avec remorques et une quantité consi-

dérable de 332 000 litres de carburant, alors que des éléments des gardes-frontières ont mis en échec des tentatives de contrebande de 8 537 litres de carburant à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf, tandis que des détachements de l'ANP et des éléments des gardes-frontières ont saisi à Tlemcen, Alger, Djelfa et Chlef 261 kilogrammes de kif traité ainsi que 2 321 comprimés psychotropes. Dans un autre contexte, neuf immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Laghouat, Naâma et Béchar.

Slim O.